



# RÉOUVERTURE PARTIELLE du CENTRE SPORTIF à partir du lundi 22 Juin

La réouverture du centre sportif se fait dans le cadre des contraintes transmises par l'Agence Régionale de Santé et tient compte du travail habituel des employés du centre sportif (surveillance, nettoyage, rangement, contrôle de la qualité de l'eau de la piscine) et de la surcharge de tâches qui leur est demandée.

## Le protocole d'ouverture validé par l'ARS exige :

- ◀ Le respect des règles de distanciation => réservation obligatoire de créneau horaire pour limiter au nombre autorisé de personnes :
  - ◀ 6 sur le palier du 26<sup>e</sup>.
  - ◀ 3 à la piscine (4 si de la même famille).
  - ◀ 3 dans la salle de sport (apporter son tapis de sol).
- ◀ La désinfection de toutes les surfaces touchées par les résidents entre chaque créneau (1 heure) => activité de 45 mn et 15 mn de désinfection par l'employé.
- ◀ Ni vestiaires, ni sauna, ni solarium (pour l'instant) => Prendre une douche savonnée avant de venir et poser ses affaires sur les chaises dans l'entrée.
- ◀ L'accès est limité aux résidents (pas d'invités) => chaque résident ne peut réserver qu'un seul créneau par jour et pour une seule activité (venir avec sa carte du centre sportif).

Les réservations se font chaque jour (la veille pour le lendemain) sur un tableau installé devant le Poste de sécurité/gardiennage.

**MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES ET CES CONSIGNES  
POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA RÉOUVERTURE**

En fonction de la situation sanitaire et du respect du protocole, des évolutions seront éventuellement possibles.

